

ASSURANCE CONSTRUCTION AVANT ET APRÈS RÉCEPTION – Marchés privés et marchés publics

Public

Responsables du SAV
Conducteurs de travaux
Responsables juridiques
Directions de production
Directions de travaux
Responsables administratifs
Autres

Pré requis

Validé avec le client

Intervenants

Formateurs, experts dans le domaine et sélectionnés selon des critères stricts

Indices de réussite

Niveau de satisfaction des stagiaires supérieur à 85 %
Niveau d'attente des objectifs pédagogiques supérieur à 80 %

Évaluation de la formation

Fiche d'appréciation

Durée

1 jour (7 heures)

SESSION	DATE	TARIF
PARIS	01/12/2021	680 € HT *
REGIONS	Nous consulter	680 € HT *
A DISTANCE	Nous consulter	400 € HT

* 544 € HT à partir de 3 inscriptions

Contact référant handicap :

Jean-Charles DU BELLAY – 01 40 69 52 75

Existe en intra ou sur mesure – Contact :

infos@btpserv.com – 01 40 69 52 80

Objectifs

Retenir les règles fondamentales de la responsabilité des constructeurs avant et après réception
Comprendre les mécanismes de l'assurance (différence entre Bâtiment et TP)
Prendre en compte la présence des entreprises sous-traitantes
Savoir gérer les sinistres
Défendre les intérêts de l'entreprise au cours des expertises

Contenu

Risques, responsabilités et assurances : Quelles articulations ?

- Quels sont les acteurs responsables ?
- Typologie des risques avant et après réception des travaux
- Les grands principes de responsabilités et d'assurances propres au Bâtiment, aux TP

Responsabilités et assurance avant réception

- Quels risques pèsent sur les entreprises ?
- Quelles mesures de prévention pour éviter les réclamations ?
- Les dommages subis par les salariés, focus sur la faute inexcusable de l'employeur
- Couvertures d'assurance : quels sont les points de vigilance ?

Réception de l'ouvrage : enjeux et modalités pratiques

Responsabilités et assurance après réception

- Comprendre les caractéristiques des trois garanties légales : parfait achèvement, bon fonctionnement et décennale.
- L'assurance obligatoire en Bâtiment
- Quelles assurances en TP ?
- Les garanties facultatives en Bâtiment, en TP
- Focus sur les responsabilités et assurances des sous-traitants

L'expertise sinistre en construction

Moyens et méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Echanges avec les participants
- Supports Powerpoint
- Classeurs
- Annexes...

REF : CA2S21/11